



**Le bilan de compétences
100% dédié aux ME et ES**

SOMMAIRE

1. Introduction	1
2. Public cible	2
3. Valeurs ajoutées	3
4. Méthodologie	5
5. Cadre légal	7
6. Résultats attendus	8
7. Tarifs et financements	9
8. Modalités d'inscription	10
9. Accessibilité pour les personnes en situation de handicap	11

Un

INTRODUCTION

Le bilan de compétences est une démarche méthodique et structurée, conçue pour permettre aux professionnels de faire le point sur leur parcours, d'évaluer leurs compétences, et d'identifier des opportunités d'évolution adaptées à leurs aspirations personnelles et professionnelles.

Spécifiquement destiné aux éducateurs spécialisés (ES) et aux moniteurs-éducateurs (ME), ce programme prend en compte les exigences uniques de ces métiers, au cœur de l'accompagnement humain. Ces professions nécessitent une adaptabilité constante et un engagement profond, mais les opportunités d'évolution ou de réorientation professionnelle restent souvent peu explorées.

Ce bilan s'appuie sur une compréhension fine de ces réalités : vos contraintes, vos enjeux, mais aussi les multiples opportunités qui peuvent se révéler à travers une réflexion structurée et guidée.

Grâce à une approche rigoureuse, des outils adaptés et un accompagnement personnalisé, ce programme offre :

- Une exploration approfondie de vos talents, compétences et aspirations.
- Une mise en lumière de vos forces et atouts, souvent sous-estimés dans votre quotidien professionnel.
- Un plan d'action clair et réalisable pour avancer avec confiance vers vos objectifs.

Ce programme a été pensé pour s'adapter à vos besoins spécifiques tout en respectant les étapes clés qui garantissent une démarche constructive et efficace.

Deux PUBLIC CIBLE

Ce bilan de compétences est conçu pour les éducateurs spécialisés (ES) et les moniteurs-éducateurs (ME), deux professions clés du secteur social et éducatif. Ces métiers nécessitent des compétences variées : accompagnement des publics en difficulté, mise en œuvre de projets éducatifs, gestion des relations avec les partenaires institutionnels, et adaptation constante à des situations complexes.

Pourquoi un bilan de compétences pour les ES et ME ?

Les éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs peuvent être amenés à réfléchir à plusieurs étapes clés au cours de leur carrière :

- Évolution professionnelle : Identifier des opportunités de progression ou de mobilité, que ce soit au sein du secteur social ou dans d'autres secteurs professionnels.
- Reconnaissance des compétences : Valoriser un parcours souvent riche, mais parfois difficile à formaliser en compétences transférables.
- Réflexion sur l'avenir : Construire un projet professionnel aligné avec leurs aspirations personnelles, tout en prenant en compte les contraintes de leur métier.

Ce bilan a été spécifiquement conçu pour ces professionnels, en tenant compte :

- De leurs réalités de terrain et de leurs contraintes professionnelles.
- De la diversité des contextes dans lesquels ils exercent (institutions, associations, milieu scolaire, etc.).
- Des enjeux spécifiques liés à leur formation, à leur cadre réglementaire, et à leurs besoins en reconversion ou évolution.

Il s'adresse à tous les ES et ME souhaitant faire un point sur leur carrière, se réorienter ou simplement retrouver un nouvel élan dans leur parcours professionnel.

Trois VALEURS AJOUTÉES

Ce bilan de compétences a été spécifiquement conçu pour répondre aux besoins des éducateurs spécialisés (ES) et moniteurs-éducateurs (ME), en prenant en compte les particularités de leurs métiers et les attentes propres à leur parcours.

Voici ce qui distingue ce programme et en fait un outil sur mesure pour ces professionnels :

- **Une approche unique et sur mesure** : Le programme est intégralement pensé par une ES, pour les ES et ME, avec des outils, des méthodes et des ressources adaptées à leurs réalités professionnelles. Cette personnalisation permet de répondre précisément à leurs enjeux, qu'il s'agisse d'évoluer au sein de leur secteur ou de s'ouvrir à de nouveaux horizons.
- **Une valorisation des compétences spécifiques** : Les ES et ME développent des compétences techniques, relationnelles et humaines précieuses, souvent difficilement traduisibles dans d'autres contextes professionnels. Ce bilan leur permet d'identifier, de formaliser et de valoriser ces atouts uniques.
- **Un cadre structuré et pragmatique** : Chaque étape du programme est clairement définie, avec un objectif précis et des outils concrets pour avancer. Le processus s'articule autour de trois grandes phases – réflexion, exploration et mise en action – pour garantir une progression logique et efficace.
- **Une ouverture sur des opportunités variées** : Ce bilan ne se limite pas à une vision sectorielle. Il aide à envisager des évolutions possibles au sein du travail social, mais aussi dans d'autres secteurs où les compétences des ES et ME peuvent trouver un écho.

- **Un accompagnement axé sur l'autonomie** : Au-delà de l'accompagnement personnalisé, le programme met un point d'honneur à fournir des outils et des méthodes réutilisables pour piloter sa carrière de manière autonome après le bilan.
- **Une méthodologie ancrée dans l'action** : Le bilan ne s'arrête pas à la réflexion. Il aboutit à un plan d'action clair et réaliste, conçu pour permettre des étapes concrètes et atteignables, tout en restant aligné avec les aspirations et les valeurs du participant.

Quatre MÉTHODOLOGIE

Ce bilan de compétences se déroule en 8 séances de 1h30 chacune, réparties sur trois phases distinctes : préliminaire, investigation et conclusion. La méthodologie est structurée pour offrir un cadre clair tout en permettant une adaptation aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire.

1. Déroulement des séances

- **Phase préliminaire :**

- La première séance pose les bases du bilan en clarifiant les attentes, en définissant les objectifs et en créant une dynamique de travail collaborative. Cette phase permet également d'identifier les premières données clés pour construire un accompagnement personnalisé.

- **Phase d'investigation :**

- Les six séances suivantes constituent le cœur du bilan. Elles permettent d'explorer en profondeur le parcours professionnel et personnel du participant, d'identifier ses compétences, ses motivations et ses valeurs, et d'envisager des pistes professionnelles réalistes et alignées avec ses aspirations.
- Chaque séance est guidée par des outils pratiques, pour évaluer les aspects positifs et négatifs du parcours actuel, analyser les freins et prioriser les leviers à activer, ou encore se projeter dans des objectifs concrets.

- **Phase de conclusion :**

- La dernière séance se concentre sur la synthèse des apprentissages. Un document écrit récapitule tout ce qui a été identifié : compétences, aspirations, pistes professionnelles et plan d'action. Ce document constitue une feuille de route claire pour le participant.

2. Supports pédagogiques et outils

Le bilan repose sur des fiches téléchargeables et des outils d'auto-évaluation, accessibles via un espace de partage dédié (drive). Ces supports sont adaptés aux besoins des éducateurs spécialisés et des moniteurs-éducateurs, et permettent de guider la réflexion de manière progressive et structurée.

Entre chaque séance, le participant dispose d'environ 12 heures de travail personnel, encadrées par des consignes précises. Les résultats de ce travail sont discutés et approfondis lors des séances suivantes.

3. Modalités d'accompagnement

- **Disponibilité entre les séances** : Le participant peut contacter son accompagnateur par email ou via WhatsApp pour toute question ou besoin d'échange.
- **Adaptabilité** : Bien que le bilan soit structuré de manière standardisée, des ajustements sont possibles en fonction des besoins spécifiques de chaque participant.

4. Suivi post-bilan

Un entretien de suivi est proposé six mois après la fin du bilan, afin de faire le point sur la mise en œuvre du projet professionnel. Cet échange permet d'évaluer les progrès, d'ajuster le plan d'action si nécessaire, et de renforcer l'autonomie du participant dans la poursuite de ses objectifs.

Cinq CADRE LÉGAL

Le bilan de compétences proposé est conforme aux dispositions du Code du travail, notamment celles régissant les actions d'orientation professionnelle. Il respecte les étapes et objectifs définis par le décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux bilans de compétences.

Réglementation applicable

Le bilan de compétences comprend trois phases obligatoires :

1. **Phase préliminaire** : Analyse des besoins et définition des modalités de déroulement.
2. **Phase d'investigation** : Exploration des compétences, aspirations et opportunités.
3. **Phase de conclusion** : Restitution des résultats et formalisation du plan d'action.

Ces phases garantissent une démarche structurée et encadrée, dans le respect des normes en vigueur.

Engagements de qualité

En tant que prestataire de bilan de compétences, nous nous engageons à respecter les obligations suivantes :

- Fournir un accompagnement adapté et personnalisé à chaque participant.
- Assurer la confidentialité des données et des échanges.
- Remettre une synthèse écrite claire et complète, conforme aux exigences légales.

Six

RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de ce bilan de compétences, le participant repart avec :

- **Une vision claire de ses aspirations professionnelles et personnelles** : Grâce à une exploration approfondie de ses valeurs, motivations et centres d'intérêt, le participant identifie ce qui le fait avancer et les éléments essentiels à son épanouissement professionnel.
- **Une valorisation structurée de ses compétences** : Le bilan met en lumière les savoirs, savoir-faire et savoir-être du participant, en les traduisant en compétences transférables, directement utilisables dans de nouveaux contextes professionnels.
- **Des pistes professionnelles réalistes et motivantes** : Le participant découvre des opportunités concrètes et alignées avec ses objectifs, que ce soit dans son secteur d'origine ou dans un autre domaine.
- **Un plan d'action personnalisé** : Chaque bénéficiaire repart avec un plan clair et détaillé pour atteindre ses objectifs, incluant des étapes progressives et des leviers concrets à mobiliser.
- **Un renforcement de la confiance en soi et de l'autonomie** : En comprenant mieux son parcours, ses atouts et ses options, le participant développe la confiance nécessaire pour avancer et prendre des décisions éclairées sur sa carrière.
- **Un document de synthèse complet** : La synthèse écrite récapitule les résultats du bilan, les compétences identifiées, les pistes envisagées, et le plan d'action. Ce document devient une véritable feuille de route pour le participant.
- **Un accompagnement durable** : Avec un entretien de suivi à six mois, le participant peut ajuster son projet et mesurer les progrès réalisés, bénéficiant ainsi d'un soutien supplémentaire pour rester aligné avec ses objectifs.

Sept TARIFS ET FINANCEMENTS

Le bilan de compétences est proposé au **tarif de lancement de 990 euros TTC**, dans le cadre d'un financement personnel.

Ce tarif inclut :

- Les 8 séances d'accompagnement individuel (1h30 chacune).
- L'ensemble des supports pédagogiques (fiches, outils d'auto-évaluation, etc.) disponibles via un drive dédié.
- La rédaction d'une synthèse écrite complète et personnalisée.
- Un entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan.

Facilités de paiement disponibles sur demande (possibilité d'échelonner le paiement en plusieurs fois).

À noter

Ce bilan n'est pas encore éligible au Compte Personnel de Formation (CPF). Toutefois, les démarches pour obtenir cette certification sont en cours, afin de rendre le programme éligible à un financement simplifié dans un futur proche.

Huit MODALITÉS D'INSCRIPTION

Voici les étapes pour débiter votre bilan de compétences et accéder à un accompagnement structuré et personnalisé.

1. Prise de rendez-vous : Réservez directement un rendez-vous gratuit de 20 minutes via notre site internet, [ou en cliquant ici](#). Ce premier échange est une étape essentielle pour discuter de vos besoins, répondre à vos questions, et vérifier que ce bilan correspond bien à vos attentes. Nous nous engageons à vous proposer des disponibilités de rendez-vous pour l'appel découverte sous 48 heures ouvrées.

2. Entretien préalable : Lors de cet entretien en visioconférence ou par téléphone, nous prendrons le temps d'explorer vos objectifs et de vous expliquer le fonctionnement détaillé du bilan.

3. Devis personnalisé : À l'issue de cet échange, un devis vous sera transmis par email, précisant :

- Les modalités du bilan (nombre de séances, supports fournis, suivi, etc.).
- Le tarif (990 euros) et les options de paiement disponibles.
- Les dates prévisionnelles du bilan.

4. Validation de l'inscription : Une fois le devis signé, votre inscription est confirmée. Vous recevez un email avec toutes les informations nécessaires pour démarrer, y compris un accès à votre espace de partage (drive) contenant les premiers outils et ressources pédagogiques. Votre bilan peut commencer dans un délai de 7 jours ouvrés après la validation de votre inscription.

5. Démarrage du bilan : Le bilan débute aux dates convenues, avec un planning adapté à vos disponibilités.

Neuf ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos bilans de compétences sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous sommes prêts à adapter nos méthodes et supports en fonction de vos besoins spécifiques.

Exemples d'adaptations possibles :

- Séances en visioconférence avec sous-titrage si nécessaire.
- Supports pédagogiques disponibles en version simplifiée ou dans un format adapté.

Contactez-nous pour discuter de vos besoins spécifiques et planifier un accompagnement personnalisé. Référente handicap : Océane Hève - bonjour@eveiletsens.co, 07 81 62 61 85.

L'ensemble des informations est mis à jour chaque trimestre pour garantir leur exactitude.

Mention légale

Tout le contenu de ce document, y compris les textes, méthodes, outils et supports pédagogiques, est protégé par les dispositions relatives à la propriété intellectuelle.

Ces éléments sont la propriété exclusive de Éveil & Sens - Océane Hève EI et ne peuvent être reproduits, distribués, ou utilisés à des fins commerciales ou non commerciales sans autorisation écrite préalable.

Toute utilisation non autorisée pourra faire l'objet de poursuites conformément aux lois en vigueur.